



Maison européenne de l'architecture
Rhin supérieur
Europäisches Architekturhaus
Oberrhein



FORMER LES ARCHITECTES À INTERVENIR ET SENSIBILISER A L'ARCHITECTURE EN MILIEU SCOLAIRE

Dates : jeudi 04.04 et vendredi 05.04

Durée : 14 heures

Lieu : Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg

Coût : gratuit + 40€ de frais de repas à l'Art Café (jeudi et vendredi midi) à régler à la MEA en amont de la formation. Tous potentiels frais annexes (déplacements, nuitées) ne sont pas pris en charge par la MEA ou l'Ordre des Architectes.

Effectif : 12-14 personnes

Public concerné : Architectes et diplômé·es d'État en architecture salarié·es d'agences, salarié·es de collectivités

Prérequis : Être détenteur a minima d'un DEA (Diplôme d'État d'Architecte)

Formateurs

Michel Bayer, chargé de mission CAUE d'Alsace Pôle architecture, urbanisme, paysage et sensibilisation en milieu scolaire ; Anne Matthaey, Conseillère pédagogique arts visuels, architecture, Inspection Académique du Bas-Rhin ; Stéphane Lentz, plasticien et médiateur relais au MAMCS, département éducatif et culturel des musées

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **22 mars**, dans la limite des places disponibles.

Renseignements / inscription : pedagogie@m-ea.eu



Objectif de l'action de formation

Intervenir en milieu scolaire auprès des 3-11 ans pour sensibiliser à l'architecture. Quels enjeux ? Quelle pédagogie ?

Cette formation sera centrée sur l'intervention à l'école maternelle ou élémentaire. Mais les principes pédagogiques abordés sont valables pour tous les publics. Les spécificités du second degré (collège – lycée) feront l'objet ultérieurement d'une autre formation.

Attention cette formation est centrée sur la pédagogie et non autour de l'architecture.

Objectifs

En suivant cette formation les participant-es seront en mesure de :

- Connaître les caractéristiques du public ciblé et d'adapter leurs moyens pédagogiques à l'âge et aux besoins des enfants.
- Définir des objectifs à la portée des jeunes enfants et identifier les moyens pédagogiques efficaces pour les atteindre.
- Connaître quelques clés du fonctionnement du système éducatif pour faciliter l'identification des partenaires, la prise en compte des enjeux des programmes et le montage de projets.
- Construire une réponse personnalisée à la question : « Qu'est-il important de transmettre aujourd'hui à de jeunes enfants à propos d'architecture et comment ? ».
- Participer à des ateliers de pratique avec une classe. Vivre une expérience pédagogique réelle et analyser pédagogiquement l'expérience en recherchant les causes des écarts entre comportements ou réponses attendus et réellement observés.
- S'interroger sur les points forts et les limites de quelques outils pédagogiques.
- Élargir : évocation d'autres expériences, partenaires, outils...

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : matinée

- Introduction générale quant aux besoins et au contexte décliné sur tout le Grand Est
- Définir les enjeux d'une sensibilisation à l'architecture chez les jeunes enfants : Michel Bayer, Anne Matthaey et Stéphane Lentz
- Ce qu'il est utile de savoir du développement affectif et cognitif des enfants entre 3 et 11 ans pour adapter au mieux ses interventions.
- Quelques informations succinctes sur l'environnement scolaire et périscolaire dans lequel se déroulent les interventions : programmes scolaires, acteurs institutionnels (scolaires et périscolaire), connaissance des fonctionnements usuels, régime de responsabilité, etc.



Jour 1 : après-midi (pédagogie générale)

- Savoir définir des objectifs à la portée du public visé, connaissances pédagogiques de base : savoir gérer un groupe, concevoir une consigne adaptée (se faire comprendre), concevoir des séances respectant une alternance de tâches, adapter les activités prévues à ses objectifs, etc.
- Identifier quels sont les moyens pédagogiques adaptés aux différents âges et ceux qui ne le sont pas, quels sont les écueils à éviter.
- Préparation de l'intervention du jour 2

Jour 2 : matinée

- Mise en pratique d'une intervention au sein d'une classe : participer à la coanimation d'un atelier autour de l'architecture avec une classe de niveau élémentaire. Les architectes, par groupe de 2, encadrent des petits groupes d'élèves en action.
- Temps de débriefing au sein de la classe. En amont, les séances prévues seront décortiquées au niveau pédagogique : observation de l'adéquation des activités proposées aux objectifs poursuivis, analyse des moyens pédagogiques et du matériel choisis. Une grille d'observation sera conçue pour permettre une analyse fine des comportements observés.

Jour 2 : après-midi

- En aval, le déroulement effectif des séances sera analysé. Points forts et difficultés observées seront interrogés pour en identifier les causes.
- Grâce à une démarche proposée, construire une posture d'architecte intervenant propre à chacun en interrogeant ses intentions, ses compétences et intérêts particuliers, son « moteur ».
- Ouverture vers d'autres expériences, outils, ressources ou partenaires.

Évaluation de la formation

Cette formation n'est pas certifiante / diplômante. Une attestation de présence (14 heures) sera fournie par la MEA pour déclaration sur www.architectes.org.

Une fiche d'évaluation anonyme écrite sera transmise aux participant·es.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Formation « Former les architectes à intervenir et
sensibiliser à l'architecture en milieu scolaire »
jeudi 04 et vendredi 05 avril 2024

Merci de remplir le présent formulaire et de l'envoyer par mail à l'adresse : pedagogie@m-ea.eu avant le **22 mars 2024**.

-
- Nom, Prénom :
 - Adresse mail :
 - Numéro de téléphone :
 - Vous êtes détenteur d'un Diplôme d'État d'Architecte (DEA) : OUI / NON
 - Vous exercé-e en tant que : architecte indépendant-e / architecte salarié-e d'agence / architecte salarié-e de collectivité / architecte associé-e
 - Êtes-vous déjà intervenu-e en milieu scolaire ? Si oui, dans quel cadre ?
.....
.....
.....
.....
 - Vous réglez les 40€ de frais de repas par : chèque / virement
Suite à la confirmation de votre inscription, nous vous ferons parvenir le RIB de la MEA. Le règlement des repas sera à effectuer en amont de la formation.
- Je suis d'accord pour que les photos prises au cours de la formation soient utilisées et limitées à des fins de communication pour les relations publiques de la Maison européenne de l'architecture et de l'Ordre des Architectes Grand Est.